

Légalisation de la prostitution?

Par **Yann**, le **30/05/2006** à **08:23**

Le mondial dans un pays où la prostitution est légale fait se reposer la question de la prostitution. Il y a eu nombre de reportages ces temps ci, sur les "super bordels" de Berlin, sur le scandale des filles de l'est, etc...

Je soumetts donc à votre opinion la question. On n'a pas eu de débat depuis le CPE, ça commence manquer.

A mon avis, réouvrir les maisons closes serait une bonne chose. Le système actuel est d'une hypocrisie assez remarquable. La prostitution n'est pas interdite, ce qui l'est c'est le racolage role not found, et le proxénétisme. De plus chose inadmissible à mon sens, le client n'est pas inquiété le moins du monde, il est juste utilisé comme témoin. Soyons logiques jusqu'au bout et condamnons aussi les clients dans ce cas! (Chose impossible vu les pratique de nos parlementaire?)

La légalisation permettrait de contrôler plus clairement l'activité. Ca couperait court aux filières clandestines. Les filles seraient sans doute plus en sécurité que dans la rue à la sauvette. Sans parler des questions sanitaires et médicales qui pourraient être contrôlées. Ca viderait les rues, donc les personnes bien pensantes à défaut d'être pensantes pourraient encore plus facilement faire semblant de n'être au courant de rien.

Soyons réalistes, la prostitution ne disparaîtra jamais, ce n'est pas le plus vieux métier du monde pour rien. Donc interdire et cacher ne la fera pas disparaître.

J'attends vos opinions.

Par **akhela**, le **30/05/2006** à **09:46**

et bien j'ai répondu "oui" pour les même arguments que tu as développé.
Je suis frontalier de l'Allemagne, je suis à moitié belge donc je vais souvent en Belgique : deux pays où cela est légal mais contrôlé. Vous n'avez pas idée de la fierté des Allemands de leurs bordels (ils sont même cottés en bourse et ce sont des valeurs très sûres). Je trouve la France très hypocrite et pudibonde à cet égard: Marthe Richard était elle même une mère maquerelle et quand je vois à Strasbourg que le tapin se fait au pied du commissariat central depuis des années...

Par **mathou**, le **30/05/2006** à **09:52**

Mais est-ce que dans ces pays ça diminue " la prostitution de route " ?

Je ne suis pas contre, pour les mêmes raisons que vous deux. Ceci dit notre rapport au corps est particulier et je me demande si en France les gens seraient prêts à une telle éventualité...

Akhela : le droit du travail s'applique dans les maisons ? Comment ça se passe ?

Par **keridil**, le **30/05/2006** à **11:30**

Moi aussi, j'ai répondu oui.

J'ai du mal à comprendre pourquoi les prostituées doivent "travailler" dans les rues, clandestinement, puis payer des impôts comme tout un chacun.

Si on considère que la prostitution est un emploi comme un autre, dont les revenus sont soumis à impôts comme les autres, et bien je ne vois pas pourquoi les prostituées ne bénéficieraient pas des mêmes garanties que les autres travailleurs français.

Pour moi, c'est une question de pure logique.

Ensuite, se pose la question de la prostitution forcée : il me semble évident qu'en légalisant la prostitution dans le cadre de maisons closes, on permet aux autorités d'accroître leur contrôle, et de diminuer les comportements illégaux ou inhumains.

Je ne pense pas que la réouverture des maisons closes entraînerait en France la disparition de la prostitution de "trottoir", mais elle donnerait aux autorités les moyens de la combattre.

Par **akhela**, le **30/05/2006** à **12:11**

En Belgique et en Allemagne les prostituées sont intégralement soumises au droit du travail (en particulier à la sécurité sociale), généralement en tant qu'indépendants (en Allemagne en fait le plus souvent les établissements louent les chambres aux prostituées qui racolent dans l'hôtel avec un contrôle sanitaire entre autre, le propriétaire des lieux ne perçoit que cette location et n'a pas de relation hiérarchique avec la prostituée), il n'y a que peu de prostitution de route (bien que moins cher, elle est souvent illégale (immigration, pas de contrôle)). En France c'est assez hypocrite puisque les prostituées sont imposées sur leur revenu (je ne sais plus si c'est au titre des BIC ou des BNC, mais je crois BNC). Il y a également la Suède qui a interdit le racolage sur route, résultat tout se fait désormais par internet mais il n'y a toujours aucun contrôle (voire même encore moins qu'avant).

Par **Yann**, le **30/05/2006** à **12:48**

J'aimerais avoir les arguments des personnes qui ont voté non.

Par **candix**, le **30/05/2006** à **13:39**

:D

moi j'ai mis oui parce que ca evitera peut etre de voir leur tronche au bord de la route ... Image not found or type unknown

Par **bob**, le **30/05/2006** à **14:56**

Moi j'ai pas voté parce que j'ai pas d'avis tranché sur la question
J'ai vu un reportage sur Envoyé spécial sur la prostitution en Allemagne. Le reportage montrait bien que malgré la légalisation, la traite des femmes subsistait et qu'elles avaient tjs un "maqu' ". Alors bien sûr, réouvrir les maisons closes apporterait sans doute des solutions quant à l'hygiène et sans doute la sécurité des prostituées. Dans le reportage, les prostituées avaient un "bip" en cas de problèmes ou si elles n'étaient pas payer. Mais le but de l'ouverture des maisons closes est de lutter contre la traite des femmes et c'est pas sûr que cet objectif soit rempli de manière certaine...

Par **Blacky**, le **30/05/2006** à **17:41**

;) Image not found or type unknown

Désolé, le Non etait de moi mais j'ai pas eu le temps d'ecrire un ptit mot Image not found or type unknown

Donc pour moi, c'est Non.

Car le Oui, reviendrait a dire que la prostitution peut être exercé de manière libre. Par conséquent, on incite la prostitution avec toute les conséquences connues qui existent deja: proxenétisme etc...

:roll:

La seule différence etant que ça ne se verra pas Image not found or type unknown

Si on permet la prostitution en maison close, on verra se multiplier les jeunes filles de l'Est et surtout leur proxenete... (non pas que j'ai quelques choses contre ces jeunes filles, si elles veulent venir, qu'elles viennent mais pas pour exercer ce genre de chose...)

Faut arrêter de se leurrer, la prostitution n'est pas un choix dans 99% des cas. (ou sinon c'est un choix par dépit).

Bref dire oui au maison close, c'est aggravé la situation.

[quote:tjaxrgus]De plus chose inadmissible à mon sens, le client n'est pas inquiété le moins du monde, il est juste utilisé comme témoin. Soyons logiques jusqu'au bout et condamnons aussi les clients dans ce cas! (Chose impossible vu les pratique de nos parlementaire?)[/quote:tjaxrgus]

Je suis d'accord sur la condamnation des clients.

;)

Sinon pour la parenthèse, désolé mais il y a un sacré probleme de logique là Image not found or type unknown

Si une chose te parait impossible, tu vas aller dans le sens qui s'oppose a ton idée de base ?
Moi pas, j'ai tendance au contraire a me battre contre cette fameuse idée.

[u:tjaxrgus]Petit rappel:[/u:tjaxrgus] Les Parlementaires sont élus par le peuple donc vous en

faite pas, si il risque sa place, il va vite retourner sa veste Image not found or type unknown

[quote:tjaxrgus]La légalisation permettrait de contrôler plus clairement l'activité. Ca couperait court aux filières clandestines. Les filles seraient sans doute plus en sécurité que dans la rue à la sauvette. [/quote:tjaxrgus]

;)

Loin d'etre sûr et les faits commencent a parler d'eux meme dans certains pays Image not found or type unknown

[quote:tjaxrgus]Soyons réalistes, la prostitution ne disparaîtra jamais, ce n'est pas le plus vieux métier du monde pour rien. Donc interdire et cacher ne la fera pas disparaître.[/quote:tjaxrgus]

J'en reviens donc a l'histoire au dessus, doit on pour autant l'encourager ?

Je vais prendre un autre exemple de chose qui ne disparaîtra jamais.

Les meurtres. Doit on l'autoriser en disant, vous avez le droit de vous entretuer ici mais il faut pas que ça se voit ?

Je trouve donc bien au contraire hypocrite les pays qui disent s'etre battu ou se battre pour le droit des femmes et d'un autre coté, favorisé ce genre de chose...

Par **akhela**, le **30/05/2006** à **18:22**

En effet la légalisation et le contrôle n'empêche pas l'implantation de filières de l'Est (contourner la loi reste moins cher), toutefois elle diminue certaines dérives (notament l'imigration des prostituées).

Je suis d'accord avec Blacky, la prostitution est rarement choisie. Maintenant c'est une question de choix, soit on légalise pour diminuer les inconvénients, soit on sanctionne le client et on réprime réellement la chose pour que la mesure est une certaine efficacité (bien sur aucun des cas ne permettra d'éradiquer totalement le comportement ... comme avec le meurtre).

Par **Piper**, le **30/05/2006** à **19:06**

J'ai vote oui, pour toutes les raisons que vous avez invoque ci-dessus.

J'habite à Paris donc loin des frontières, en revanche je ne suis qu'à quelques metres du quartier chaud de Paris, où l'on voit des femmes en tennue légère sous les portails des umeubles, magasins ect à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Or à cote de cela il y'a une vie de quartier avec des familles emenant leur enfants à l'ecole ou faire leur courses ect or ce n'est pas normal des enfants soient obligés d'avoir ce spectacle sous leur yeux. Sans oublier l'hygiene lorsque on trouve des preservatifs dans la rue de bon matin.

Pour finir comme vous dites les prostitues ne sont pas en securité en allant dans les hôtels ou autres.

Ceci dit si les maisons closes doivent reouvrir chez nous, vu qu'aujourd'hui nous parlons de parité il serait normal qu'il y'est des prostitues des deux sexes dans ce genre d'etablissement.

Par **Yann**, le **31/05/2006** à **16:51**

[quote="Blacky":2dqd6ha7]

Car le Oui, reviendrait a dire que la prostitution peut être exercé de manière libre. Par conséquent, on incite la prostitution avec toute les conséquences connues qui existent deja: proxenétisme etc...
:roll:

La seule différence etant que ça ne se verra pas Image not found or type unknown

Si on permet la prostitution en maison close, on verra se multiplier les jeunes filles de l'Est et surtout leur proxenete... (non pas que j'ai quelques choses contre ces jeunes filles, si elles veulent venir, qu'elles viennent mais pas pour exercer ce genre de chose...)

[/quote:2dqd6ha7]

En légiferrant on permet une plus grande clareté dans l'exercice de la profession. Ca rendra la tache des filières plus difficile. Notement vis à vis des mineurs via des contrôles de papiers. La police a les moyens de vérifier la régularité de papiers si elle le veut vraiment.

[quote:2dqd6ha7]

Faut arrêter de se leurrer, la prostitution n'est pas un choix dans 99% des cas. (ou sinon c'est un choix par dépit).[/quote:2dqd6ha7]

C'est vrai. Mais ça l'est aussi pour un très grand nombre d'autres métiers. J'ai bossé en job d'été comme manouvrier. Les gars qui font ça toute l'année ne le font pas par vocation crois moi et ce n'est qu'un exemple.

[quote:2dqd6ha7]

;)

Sinon pour la parenthèse, désolé mais il y a un sacré probleme de logique là Image not found or type unknown

Si une chose te parait impossible, tu vas aller dans le sens qui s'oppose a ton idée de base ?
Moi pas, j'ai tendance au contraire a me battre contre cette fameuse idée.

[u:2dqd6ha7]Petit rappel:[/u:2dqd6ha7] Les Parlementaires sont élus par le peuple donc vous

en faite pas, si il risque sa place, il va vite retourner sa veste

;))

Image not found or type unknown

[/quote:2dqd6ha7]

Tu m'as mal compris, ou je me suis mal exprimé. Ce que j'ai voulu dire, c'est que nos parlementaires sont bien connus pour avoir recours aux services de ces dames. A titre d'exemple notre illustre président a reconnu avoir perdu sa virginité dans les bras des mains expertes d'une dame galante. De plus, à l'occasion des dernières mesures à l'encontre de la profession, elles ont menacé de révéler les noms de leurs clients parmi lesquels on trouve de nombreux hommes très hauts placés qui préféreraient qu'on n'en parle pas trop. tout ça pour dire que nos hommes politiques ne risquent pas d'incriminer le clientélisme puisqu'ils sont les premiers concernés.

[quote:2dqd6ha7]

Je vais prendre un autre exemple de chose qui ne disparaîtra jamais.

Les meurtres. Doit-on l'autoriser en disant, vous avez le droit de vous entretuer ici mais il faut pas que ça se voit ?[/quote:2dqd6ha7]

Argument qui ne manque pas de bon sens je te l'accorde. Mais il y a un certain degré de graduation que tu ne prends pas en compte. il y a tout de même une grande différence d'intensité entre ces deux choses. Un meurtre porte atteinte à l'intégrité du corps d'autrui, la prostitution ne concerne que son propre corps dont on dispose comme on l'entend (cf tatouage et piercing)

[quote:2dqd6ha7]

Je trouve donc bien au contraire hypocrite les pays qui disent s'être battus ou se battre pour le droit des femmes et d'un autre côté, favorisé ce genre de chose...[/quote:2dqd6ha7]

Il ne s'agit pas que de droit de la femme, les hommes aussi peuvent se prostituer: principe d'égalité. Après il est vrai que les clients hommes sont plus nombreux, donc par la loi de l'offre et de la demande on retrouve plus de femmes prostituées.

Simple précision pour finir je ne parle bien sûr que pour la prostitution choisie, ou du moins choisie par dépit. Pas des situations inadmissibles de l'esclavagisme sexuel. Dans le reportage d'envoyé spécial, pour ceux qui ne l'ont pas vu, il y avait des personnes interrogées qui étaient en fait des prostituées occasionnelles, juste pour arrondir leurs fins de mois en somme, et deux étudiantes qui ne le faisaient que pour se faire de l'argent de poche.

Par Pisistrate, le 01/06/2006 à 01:25

Le titre du sondage est erroné. Le débat ne porte pas sur la légalisation de la prostitution, puisque celle-ci est légale en France, mais sur la réouverture des maisons de tolérance (aussi appelés bordels).

La situation actuelle en la matière montre une part importante de proxénétisme et de racolage. A mon avis, il serait donc préférable de mettre en place des "maisons closes" tenues par l'Etat, qui aurait une mission de protection et de contrôle sanitaire et social. Laisser ces établissements au secteur privé entraînerait de toute évidence les mêmes dérives

d'exploitation et de harcèlement que l'on connaît.

A côté de cela, l'Etat pourrait condamner plus efficacement d'autres formes de prostitution s'exerçant en dehors de ces établissements, dont la prostitution s'exerçant dans la rue.

Par **hurgh**, le **04/06/2006** à **11:23**

:lol:

L'Etat gérant le bordel... pourquoi pas ... Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **04/06/2006** à **11:46**

L'Etat passe déjà pour le premier proxénète de France de toute façon. Ceci dit, l'Etat

embauche par concours, j'imagine bien la mise en pratique ici Image not found or type unknown

Un contrôle accru de l'Etat oui, mais je pense que ça doit rester une profession libérale. Ne serait-ce que pour tenir compte des occasionnels.

Par **anonym**, le **04/06/2006** à **12:40**

c'est moi qui ait voté le 2nd non, et je partage tout à fait l'opinion de Blacky.
ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas légiférer sur les problèmes de prostitution.
l'incrimination du racolage passif n'est certainement pas une solution, surtout que c'est une grande hypocrisie.

dire qu'il s'agit du "plus vieux métier du monde" n'est en aucun cas un argument légitimant selon moi. les viols sont également une pratique ancestrale, et il y en aura également toujours.

[quote="Yann":200b15iu][quote="Blacky":200b15iu]

Faut arrêter de se leurrer, la prostitution n'est pas un choix dans 99% des cas. (ou sinon c'est un choix par dépit).[/quote:200b15iu]

C'est vrai. Mais ça l'est aussi pour un très grand nombre d'autres métiers. J'ai bossé en job d'été comme manouvrier. Les gars qui font ça toute l'année ne le font pas par vocation crois moi et ce n'est qu'un exemple.

[quote="Blacky":200b15iu]

Je vais prendre un autre exemple de chose qui ne disparaîtra jamais.

Les meurtres. Doit on l'autoriser en disant, vous avez le droit de vous entretuer ici mais il faut pas que ça se voit ?[/quote:200b15iu]

Argument qui ne manque pas de bon sens je te l'accorde. Mais il y a un certain degré de

graduation que tu ne prends pas en compte. il y a tout de même une grande différence d'intensité entre ces deux choses. Un meurtre porte atteinte à l'intégrité du corps d'autrui, la prostitution ne concerne que son propre corps dont on dispose comme on l'entend (cf tatouage et piercing)

je trouve yann, qu'il ya une certaine faille dans ton raisonnement, parce que d'un côté tu "compares" le travail de prostitué(e) avec celui de manouvrier et de l'autre, tu rappelles qu'il y a une différence de degré entre les meurtres et la prostitution.

tu ne peux accepter l'idée que la prostitution soit un choix par dépit de la même façon qu'il l'est pour des boulots d'ouvrier ou autres, parce que il y a justement une différence de gravité. la prostitution porte atteinte au corps de la personne, et même s'il ne s'agit pas du corps d'autrui, ce n'est pas pour autant que c'est acceptable.

la société est aussi là pour empêcher les comportements qui portent atteinte à notre propre dignité; c'est pourquoi la vente d'organes est interdite!! or pour moi, "mettre en location" son corps, c'est de la même façon, porter atteinte à sa propre dignité, et l'Etat a normalement un devoir vis-à-vis de cela.


Comme le pensait Kant, il ne faut jamais s'utiliser soi-même comme une fin. sinon, comment pouvoir traiter ces gens en "personnes", comment pourraient-ils revendiquer des droits de l'Homme, alors même qu'on accepte par ailleurs qu'ils soient privés de dignité?

Par **hermione94**, le **30/08/2006 à 10:37**

[quote="Yann":2mkjzkik]Le mondial dans un pays où la prostitution est légale fait se reposer la question de la prostitution. Il y a eu nombre de reportages ces temps ci, sur les "super bordels" de Berlin, sur le scandale des filles de l'est, etc...

Je soumets donc à votre opinion la question. On n'a pas eu de débat depuis le CPE, ça commence manquer.

A mon avis, réouvrir les maisons closes serait une bonne chose. Le système actuel est d'une hypocrisie assez remarquable. La prostitution n'est pas interdite, ce qui l'est c'est le racolage

 et le proxénétisme. De plus chose inadmissible à mon sens, le client n'est pas inquiété le moins du monde, il est juste utilisé comme témoin. Soyons logiques jusqu'au bout et condamnons aussi les clients dans ce cas! (Chose impossible vu les pratique de nos parlementaire?)

La légalisation permettrait de contrôler plus clairement l'activité. Ca couperait court aux filières clandestines. Les filles seraient sans doute plus en sécurité que dans la rue à la sauvette. Sans parler des questions sanitaires et médicales qui pourraient être contrôlées. Ca viderait les rues, donc les personnes bien pensantes à défaut d'être pensantes pourraient encore plus facilement faire semblant de n'être au courant de rien.

Soyons réalistes, la prostitution ne disparaîtra jamais, ce n'est pas le plus vieux métier du

monde pour rien. Donc interdire et cacher ne la fera pas disparaître.

J'attends vos opinions.

...

Par **hermione94**, le **30/08/2006** à **10:47**

[quote="anonym":3oxg7kh3]c'est moi qui ait voté le 2nd non, et je partage tout à fait l'opinion de Blacky.

ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas légiférer sur les problèmes de prostitution.

l'incrimination du racolage passif n'est certainement pas une solution, surtout que c'est une grande hypocrisie.

dire qu'il s'agit du "plus vieux métier du monde" n'est en aucun cas un argument légitimant selon moi. les viols sont également une pratique ancestrale, et il y en aura également toujours.

[quote="Yann":3oxg7kh3][quote="Blacky":3oxg7kh3]

Faut arrêter de se leurrer, la prostitution n'est pas un choix dans 99% des cas. (ou sinon c'est un choix par dépit).

C'est vrai. Mais ça l'est aussi pour un très grand nombre d'autres métiers. J'ai bossé en job d'été comme manouvrier. Les gars qui font ça toute l'année ne le font pas par vocation crois moi et ce n'est qu'un exemple.

[quote="Blacky":3oxg7kh3]

Je vais prendre un autre exemple de chose qui ne disparaîtra jamais.

Les meurtres. Doit on l'autoriser en disant, vous avez le droit de vous entretuer ici mais il faut pas que ça se voit ?

Argument qui ne manque pas de bon sens je te l'accorde. Mais il y a un certain degré de graduation que tu ne prends pas en compte. il y a tout de même une grande différence d'intensité entre ces deux choses. Un meurtre porte atteinte à l'intégrité du corps d'autrui, la prostitution ne concerne que son propre corps dont on dispose comme on l'entend (cf tatouage et piercing)

...

Par **Pisistrate**, le **01/09/2006** à **02:55**

...

Par **fan**, le **25/02/2007** à **21:07**

Je suis tout à fait d'accord car au moins ça sera surveillé.

Par **Nounoupoun**, le **07/03/2007** à **17:52**

L'avantage des maisons close, c'est que c'est "rangé" si je puis dire et contrôlé aussi (notamment hygiène et sécurité). En cela ce n'est pas un mal.

Il ne s'agit pas de la légaliser parce que c'est le plus vieux métier du monde (d'ailleurs ce n'est pas vrai, c'est sage-femme le plus vieux métier du monde je crois) mais parce que ce serait sécuriser les filles qui exercent cette activité (elle ne paient pas des impôts d'ailleurs les prostituées ? Je ne sais plus qui m'avait dit que si)

C'est un fait, ça existe. Maintenant on a deux possibilités:

- tenter d'enrayer l'activité mais bonjour les moyens développés! Sachant qu'elle perdurera de toute façon d'une manière ou d'une autre dans des conditions encore plus dramatiques
- reconnaître l'activité (et non pas le métier) et faire en sorte de donner plus de sécurité et d'hygiène pour les pratiques.

Par **fan**, le **07/03/2007** à **18:09**

Du point de vue juridique, dixit mon prof de pénal qui est aussi un juge de proximité, la prostitution est parfaitement légale, ceux sont les proxénètes qui sont "hors-loi". Alors ! maquerelle ou maquereau ?

Par **candix**, le **07/03/2007** à **18:49**


[quote="fanouchka":2wdwksck]Du point de vue juridique, dixit mon prof de pénal qui est aussi un juge de proximité, la prostitution est parfaitement légale, ceux sont les proxénètes qui sont "hors-loi". Alors ! maquerelle ou maquereau ?[/quote:2wdwksck]

c'est ce que j'ai entendu aussi, la prostitution est légale mais le racolage est puni, comment

elles font alors ? 

Par **fan**, le **07/03/2007** à **20:03**

:))

N'en était pas une,  je l'ignore. Ce que je sais, c'est que j'en ai vu l'autre jour, sous le :lol:

viaduc qui est près de la fac. 

Par **Nounoupoun**, le **07/03/2007** à **20:41**

racoler c'est inciter, par l'attitude (genre dire "viens mon chéri" ...). Mais elle ne racole pas. Elles attendent simplement: pas de geste ambigu ...

Par contre il me semblait que depuis la loi de 2003, le raccolage passif était puni, mais je ne sais pas comment est caractérisé le "raccolage passif"

Par **candix**, le **07/03/2007** à **21:04**

mdr je sais pas non plus

mais t'imagines te faire embarquer par les flics parce que t'attends un copain dans un endroit fréquenté parce ce genre de personne ?

Par **Nounoupoun**, le **07/03/2007** à **21:17**

Alors en fait d'après quelques lectures:

« le fait, par tout moyen, y compris par une attitude même passive, de procéder publiquement au raccolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ».

Les termes "raccolage" et "passif" seraient contradictoires. Du coup ça patine, parce que ce n'est pas très bien défini comme terme. Mais il y a des prostituées qui se sont fait arrêter (puis relâchées) pour décolleté trop profond.

Raccolage = action incitant à des relations sexuelles contre de l'argent

Passif = pas d'action

Donc comment le raccolage peut-il être passif?

Par **candix**, le **07/03/2007** à **21:35**

une nana qui se balade avec une mini jupe vraiment mini et un soutif sous un manteau je

pense qu'elle racole ... Image not found or type unknown


Par **Nounoupoun**, le **07/03/2007** à **22:01**


Bah écoute dans la logique oui, c'est du raccolage passif je pense... sauf que ça n'incite pas à des relations sexuelles contre une rémunération

Par **candix**, le **07/03/2007** à **22:19**

[quote="Nounoupoun":1wipvsmf]Bah écoute dans la logique oui, c'est du raccolage passif je pense... sauf que ca n'incite pas à des relations sexuelles contre une rémunération[/quote:1wipvsmf]

:D


mdr bah quand meme ! il te faut quoi de plus ?? 
:D


une pancarte en 4m par 3 ? 

Par **Nounoupoun**, le **08/03/2007** à **08:40**

[quote="candix":zxc0r000][quote="Nounoupoun":zxc0r000]Bah écoute dans la logique oui, c'est du raccolage passif je pense... sauf que ca n'incite pas à des relations sexuelles contre une rémunération[/quote:zxc0r000]

:D

mdr bah quand meme ! il te faut quoi de plus ?? 
:D

une pancarte en 4m par 3 ?  [quote:zxc0r000]

Lol

J'avais pas bien lu ta dernière phrase, j'étais donc resté sur le coup de la personne ui attend un copain!

:lol:

Oui bien sûr qu'elel raccole dans ton dernier exemple 

Par **candix**, le **08/03/2007** à **12:00**

:lol: :wink:



Par **fan**, le **10/03/2007** à **02:11**

C'est notre prof de pénal qui est juge de proximité qui nous l'a signalée, j'en déduis, qu'elles devaient probablement racolées. En somme, qu'elles sont connues des services de police et

de la justice. Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **10/03/2007** à **08:41**

:shock:

je suis vraiment surprise de voir autant de monde répondre oui à ce sondage ouvrir Image not found or type unknown

des maisons closes c'est encourager le trafic d'être humains, de plus en plus de " filles de l'est " comme on dit seront amenées de grès ou de force et devront payer leur voyage avec leur corps de grès ou de force.

chouette il y a un bip au cas où le client ne paie pas, mais l'argent ne reviendra toujours pas à la femme mais à son proxénète.. et à mon avis si elle ne rapporte pas elle pourra se faire

taper dessus par son proxénète et son bip ne marchera pas étrangement Image not found or type unknown

pour moi tout ça devrait être banni, alors dire en plus qu'il y aurait des maisons closes dirigées par l'état lol vous voulez que l'état devienne le plus grand proxénète du monde ? on va pas faire de ce métier ultra dégradant pour 99% des personnes concernées une banalisation ou un modèle de carrière, d'accord chaque individu dispose de son corps comme il l'entend, la plupart des ces gens sont dans un désespoir immense...

et si les gosses les voient dans la rue au moins ils s'aperçoivent de la misère de la France de plus ils voient souvent d'autres choses bien plus sales dans la rue ou dans leur propre maison...

Par **Nounoupoun**, le **10/03/2007** à **09:20**

je suis vraiment surprise de voir autant de monde répondre oui à ce sondage ouvrir des maisons closes c'est encourager le trafic d'être humains, de plus en plus de " filles de l'est " comme on dit seront amenées de grès ou de force et devront payer leur voyage avec leur corps de grès ou de force.

--> je ne suis pas d'accord. Ouvrir des maisons spécialisées, c'est permettre un contrôle plus poussé que maintenant et de meilleures conditions d'hygiène.

Après là où je te l'accorde, c'est que ça pose la question du statut du proxénétisme ...

chouette il y a un bip au cas où le client ne paie pas, mais l'argent ne reviendra toujours pas à la femme mais à son proxénète.. et à mon avis si elle ne rapporte pas elle pourra se faire

taper dessus par son proxénète et son bip ne marchera pas étrangement

pour moi tout ça devrait être banni, alors dire en plus qu'il y aurait des maisons closes dirigées par l'état lol vous voulez que l'état devienne le plus grand proxénète du monde ? on

va pas faire de ce métier ultra dégradant pour 99% des personnes concernées une banalisation ou un modèle de carrière, d'accord chaque individu dispose de son corps comme il l'entend, la plupart des ces gens sont dans un désespoir immense...

--> il n'est pas question d'en faire un modèle de carrière mais d'en permettre un meilleur contrôle. La pute prostituée obligée de faire le tapin fait aussi partie du mythe. Je peux t'assurer, de source sûre, que certaines ne craignent absolument pas leur mac et sont de "vraies dures"

J'avais toujours vu la prostitution comme un véritable trafic d'être humain, une sorte d'aboutissement à un engrenage terrifiant. Et c'est le cas pour la plupart, je ne remet pas ça en cause. Mais elles sont beaucoup plus nombreuses que l'on croit à faire ça parce que ça paie bien tout simplement. Toutes ne sont pas tenues par des réseaux de proxénétisme en provenance de l'Est. Et dans tous les cas une réouverture, c'est un moyen de mieux savoir ce qu'il se passe (papiers des filles, sécurité ...) par des contrôles réguliers qui pourraient être faits.

et si les gosses les voient dans la rue au moins ils s'aperçoivent de la misère de la France de plus ils voient souvent d'autres choses bien plus sales dans la rue ou dans leur propre maison...

--> Tu a un idée angélique de la situation. Ce n'est pas de la misère qu'ils s'aperçoivent. Ils s'aperçoivent beaucoup plus de la misère qd ils voient des SDF. D'ailleurs je crois qu'un gamin sait très tôt ce qu'est une prostituée

Par **Pisistrate**, le **11/03/2007** à **16:08**

Il y a en France environ 100.000 prostitué(e)s, soit autant que de facteurs...

Mais évidemment, personne ne va aux putes.

J'aime bien l'hypocrisie... [img:21y9af3f]http://yelims1.free.fr/Soif/Soif18.gif[/img:21y9af3f]

Par **Stigma**, le **23/05/2007** à **06:53**

La prostitution est impossible à éradiquer. Autant améliorer le sort des prostituées, dans ce cas là. La prostitution est en plus à mon avis largement bénéfique à la société dans la mesure où elle permet de canaliser les pulsions de possibles délinquants sexuels et de maintenir un semblant de vie affective chez les personnes seules (ça doit surement aider à la baisse de la consommation d'antidépresseurs, je suppose).

La légalisation de la prostitution aura pour effet, en outre, de soumettre les prostituées et les "entrepreneurs" aux règles du droit du travail : terminé (limité, du moins) le problème des prostituées maltraitées par des souteneurs obscurs liés à des mafias quelconques, fini les prostituées africaines ou russes délestées de leurs papiers vivant dans la peur et le quasi-esclavage : tout cela serait bien plus transparent.

Par **akhela**, le **23/05/2007** à **08:18**

[quote="Stigma":1fn3hv0d]

La légalisation de la prostitution aura pour effet, en outre, de soumettre les prostituées et les "entrepreneurs" aux règles du droit du travail : terminé (limité, du moins) le problème des prostituées maltraitées par des souteneurs obscurs liés à des mafias quelconques, fini les prostituées africaines ou russes délestées de leurs papiers vivant dans la peur et le quasi-esclavage : tout cela serait bien plus transparent.[/quote:1fn3hv0d]

malheureusement pas très vrai en pratique, il n'y a qu'à regarder dans les pays où la prostitution est légale (chez moi en Belgique) ces problèmes existent aussi même si c'est de moindre manière. Par contre indéniablement cela améliore le sort de la majorité de ces personnes.

Par **Klenval**, le **23/05/2007** à **13:02**

Je suis pas contre. Plutôt pour, dans l'idéal. J'ai un "idéal des bordels", qui ne peut pas s'appliquer en réalité. Et les dérives possibles sont trop nombreuses; donc je ne suis pas pour à 100%.

Donc pour parce que en effet, un meilleur contrôle donne une meilleur qualité de vie, de rémunération etc. Contre parce que ça inciterai aux trafics en tout genre. Je crois qu'il n'y a aucune meilleure solution...

:lol:

A quand un Ministère du Bordel ? 

Par **Yann**, le **23/05/2007** à **19:20**

:lol:

[quote="Klenval":2aht4k8h]A quand un Ministère du Bordel ? [/quote:2aht4k8h]

Et qui serait le (la) ministre?[img:2aht4k8h]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/jesuisdehors.gif[/img:2aht4k8h]